DFP OGB·L

ÉLECTION POUR LA CHAMBRE PROFESSIONNELLE DES FONCTIONNAIRES ET EMPLOYÉS PUBLICS

LISTE 3

Fonctionnaires et Employés communaux

Pour des services communaux de qualité accessibles à tous et à toutes

Pour une politique salariale juste et équitable

Contre le démantèlement de la fonction publique et communale et la privatisation sous ses diverses formes

Pour le professionnalisme et l'égalité des chances dans l'enseignement public

Pour plus de transparence dans le fonctionnement de la Chambre des fonctionnaires et employés publics

ENSEMBLE ASSURONS L'AVENIR

Les candidates et candidats de l'OGB◆L

DOMINICY Luc

Rédacteur à l'Administration Communale de Roeser
Membre de la Diète syndicale du Syndicat Services Publics de l'OGB◆L

GROBER Jean-Marie

Employé communal à l'Administration Communale d'Esch-sur-Alzette
Membre de la Diète syndicale du Syndicat Services Publics de l'OGB◆L

HUEBSCH Ben

Secrétaire-receveur au Syndicat STEP
Membre de la Diète syndicale du Syndicat Services Publics de l'OGB◆L

KERSCH Dan

Rédacteur à l'Administration Communale de Bettembourg
Membre de la Diète syndicale du Syndicat Services Publics de l'OGB◆L

MOUSEL Luc

Expéditionnaire administratif à l'Administration Communale de Strassen
Membre de la Diète syndicale du Syndicat Services Publics de l'OGB◆L
Vice-président du DFP/OGB◆L

SCHINTGEN Did

Educateur à l'Administration Communale de Luxembourg - CAPEL

SIMON Claude

Educateur gradué à l'Administration Communale de Luxembourg - CAPEL
Membre de la Direction syndicale du SEW/OGB◆L
Membre du Comité du Département primaire du SEW/OGB◆L

STRINGINI Félix

Chauffeur-receveur au Syndicat TICE
Membre de la Délégation du Personnel TICE
Membre du Comité du DFP/OGB◆L
Membre de la Diète syndicale du Syndicat Services Publics de l'OGB◆L

WILLIÈRE Nico

Chauffeur en chef au Syndicat TICE
Président de la Délégation du Personnel TICE
Membre de la Diète syndicale du Syndicat Services Publics de l'OGB◆L

ZAHLEN Christiane

Educatrice à l'Administration Communale de Hesperange -
Education précoce
Membre de la Diète syndicale du SEW/OGB◆L
Membre du Comité du Personnel éducatif en milieu scolaire du SEW/OGB◆L

En tant que candidates et candidats de la liste 3 - la liste du DFP/OGB◆L - nous nous engageons à défendre dans la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics les principes et propositions suivants :

Pour des services communaux de qualité accessibles à tous et à toutes

Le DFP/OGB◆L lutte pour conserver un secteur communal dynamique et efficace, réellement au service du public et répondant aux aspirations du plus grand nombre de citoyennes et citoyens. Le DFP/OGB◆L demande par ailleurs une répartition plus équitable des finances de l'Etat vers les communes, afin de donner aux communes les moyens nécessaires de remplir leurs missions, notamment pour investir dans les structures péri- et parascolaires pour que chaque enfant puisse bénéficier d'un encadrement de qualité. Il importe donc de mener une politique du personnel adaptée aux besoins d'un tel service, se fondant sur le statut de la fonction communale.

La formation continue a une importance croissante dans toutes les professions et fonctions. Le DFP/OGB◆L exige, à part de l'INAP, la création d'un véritable droit à la formation continue qui pourrait se concrétiser par la création d'un "crédit" de formation continue, par l'introduction de l'année sabbatique et par la création d'un véritable droit au congé sans solde pour des raisons professionnelles.

Les droits de participation et de cogestion des fonctionnaires et employés communaux actuels ne sont pas suffisants. Le DFP/OGB◆L s'engage à ce que la future législation sur les délégations du personnel soit applicable dans la Fonction Communale et que par conséquent de vraies délégations du personnel soient élues dans toutes les administrations.

Pour une politique salariale juste et équitable

Le DFP/OGB◆L exige une politique salariale continue. Tous les deux ans des négociations sur l'adaptation du niveau général des traitements dans le secteur public devraient avoir lieu avec tous les syndicats représentés dans le secteur public. Vu la situation économique positive, le DFP/OGB◆L propose d'opter pour une politique d'évolution continue des salaires et de réviser la structure des traitements en tenant compte des modifications survenues au niveau des études, diplômes et attributions de certaines professions voire carrières. Concernant les conditions de travail le DFP/OGB◆L continue à plaider pour une politique d'amélioration de la qualité de vie par une réduction du temps de travail en réalisant la sixième semaine de congé payé pour tous les salariés du secteur public. Finalement le DFP/OGB◆L rejette la politique des négociations secrètes que mène la CGFP avec la complicité de la FGFC. Le DFP/OGB◆L réitère sa revendication sur l'adaptation du statut général des fonctionnaires communaux au statut général des fonctionnaires de l'Etat.

Le DFP/OGB◆L défend la diversité sociale et culturelle, la promotion des femmes, l'abolition de toutes limites d'âge pour l'accès à la Fonction Communale et la promotion de l'accès à l'emploi des personnes handicapées dans la Fonction communale et publique. Le DFP/OGB◆L s'engage à aller à l'encontre de toutes formes de discrimination et de harcèlement et revendique une vraie politique de prévention en matière d'harcèlements.

Contre le démantèlement de la fonction publique et communale et la privatisation sous ses diverses formes

La privatisation des services publics ne fait le plus souvent qu'augmenter les dépenses tout en réduisant les services. Les économies que l'on est censé réaliser finissent par aboutir dans les poches de particuliers. Les soumissions privées ne reflètent souvent pas les coûts cachés de la prestation de services par le secteur privé et contrairement aux services publics, les services privatisés n'ont aucun compte à rendre aux citoyennes et citoyens. De même, le DFP/OGB◆L s'engage à influencer, par le biais de la Chambre des Fonctionnaires et Employés Publics, la politique dans le cadre des libéralisations.

.../...

Pour le professionnalisme et l'égalité des chances dans l'enseignement public

Pour répondre aux profondes mutations de nos sociétés l'Ecole luxembourgeoise doit faire un énorme effort pour réussir à donner aux jeunes d'aujourd'hui un espoir de pouvoir prendre en main leur destin et de développer une vision optimiste de l'avenir. Pour atteindre ce but ambitieux, il faut en outre une réorientation de notre école, d'une machine à sélection vers une école garante de l'égalité des chances. L'attention des personnels enseignants et éducatifs doit être plus fortement focalisée sur les élèves qui ont du mal à suivre le rythme des apprentissages. Des recherches doivent être menées sur les causes du décrochage de certains groupes d'élèves, et les réponses qu'on peut y apporter. Les aides aux élèves en difficulté doivent répondre à des critères d'efficacité et ne pas constituer une surcharge inutile, ressentie comme une pénalisation plutôt que comme un réconfort par les élèves concernés. Voilà pourquoi le DFP/OGB◆L exige la mise en place d'équipes pédagogiques multidisciplinaires.

Pour plus de transparence dans le fonctionnement de la Chambre des fonctionnaires et employés publics

Contrairement aux autres chambres professionnelles, l'information des électeurs et cotisants de la Chambre des fonctionnaires et employés publics de la part des responsables actuels de la Chambre est pratiquement nulle.

L'OGB◆L est la seule organisation qui soit intervenue publiquement et continuellement sur des dossiers épineux et importants et il a su trouver des alliés dans les autres chambres salariales pour influencer ces projets.

Les candidates du DFP/OGB◆L s'engagent à donner plus de transparence au fonctionnement de la Chambre des fonctionnaires et employés publics, notamment par la création d'un site Internet performant et un accès en ligne aux avis de la Chambre.

Faites pleinement usage de votre droit de vote !

C'est via un vote par correspondance basé sur le principe du scrutin proportionnel que seront élus les représentantes et représentants à la Chambre des fonctionnaires et employés publics.

Chaque électrice et chaque électeur de la catégorie E - fonctionnaires et employés communaux - dispose d'un maximum de 10 voix.

Vous avez donc deux possibilités pour donner vos voix :

- noircir le cercle situé en tête de la liste DFP/OGB◆L. Ainsi, chaque candidate et chaque candidat obtient une voix et la liste du DFP/OGB◆L bénéficie de l'ensemble de vos voix ;
- donner 1 ou 2 voix en cochant (avec un "+" ou une "x") la case qui suit le nom des candidates et candidats de la liste 3 que vous souhaitez élire et répartir ainsi vos 10 voix. Dans ce cas de figure, il ne faut gaspiller aucune voix et donner les 10 voix dont vous disposez aux candidates et candidats du DFP/OGB◆L.

Le bulletin de vote que vous recevrez par courrier et que vous devez renvoyer au plus tard le 31 mars 2005, également par la poste, est accompagné d'une note explicative.

Participez toutes et tous au vote par correspondance et encouragez vos collègues de travail à faire de même !

DFP/OGB◆L

DOMINICY Luc		
GROBER Jean-Marie		
HUEBSCH Ben		
KERSCH Dan		
MOUSEL Luc		
SCHINTGEN Did		
SIMON Claude		
STRINGINI Félix		
WILLIÈRE Nico		
ZAHLEN Christiane		

Votez DFP/OGB◆L !

jv 03/2005